



Conseil économique et social

Distr. générale
3 mai 2010
Français
Original : anglais

Session de fond de 2010

New York, 28 juin-22 juillet 2010

Point 2 c) de l'ordre du jour provisoire*

Examen ministériel annuel consacré au thème :

**« Mise en œuvre des objectifs arrêtés
et des engagements pris sur le plan international
en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation
des femmes »**

Déclaration présentée par Sisters of Charity Federation, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/2010/100.



Déclaration

Les objectifs du Millénaire pour le développement : l'eau, l'assainissement et les femmes

Afin que le XXI^e siècle soit le siècle du développement pour tous, notre première démarche consistera à mobiliser et utiliser plus efficacement les ressources financières et à réunir les conditions économiques nationales et internationales requises pour atteindre les objectifs de développement de la communauté internationale, notamment ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire, pour éliminer la pauvreté, améliorer la situation sociale et élever le niveau de vie, et protéger l'environnement (consensus de Monterrey, 2002).

Pour un grand nombre d'organisations non gouvernementales et membres de la société civile, la carence manifeste en mesures cruciales favorisant la concrétisation des objectifs du Millénaire pour le développement reste préoccupante. Des statistiques courantes indiquent qu'environ 1 milliard de personnes sont privées d'eau potable et/ou salubre et que quelque 2,6 milliards sont dépourvus de moyens d'assainissement adéquats. Il n'est nullement question ici de nier les progrès accomplis à travers l'approvisionnement en eau potable et la mise à disposition et de services d'assainissement. En effet, la prise de conscience et l'inquiétude de la communauté internationale ont favorisé le lancement d'initiatives gouvernementales dans certains pays, en plus de partenariats visant à établir une coopération et rassembler des fonds et les connaissances des organisations non gouvernementales et de la société civile, des entreprises et de l'industrie, du secteur privé ainsi que des institutions éducatives et techniques. Les données chiffrées recueillies entre 1990 et 2006 et publiées en novembre 2009 (« Des progrès pour les enfants », Fonds des Nations Unies pour l'enfance), indiquent que 1,6 milliard de personnes ont accès à des systèmes améliorés d'approvisionnement en eau potable.

Le développement de systèmes d'assainissement et d'approvisionnement en eau dans les zones rurales et urbaines réduirait la pauvreté, renforcerait la sécurité alimentaire globale, garantirait les prestations de santé pour la population générale (éradication des maladies liées à la diarrhée), offrirait la possibilité aux filles de fréquenter l'école et aux femmes d'exercer une activité plus durable (éducation, emplois, implication communautaire aux fins de la protection et de la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau/d'assainissement, etc.) et contribuerait à la durabilité environnementale.

Nous conseillons à l'ensemble des parties prenantes de redoubler d'efforts pour mettre à disposition des services adéquats d'assainissement et d'approvisionnement en eau potable afin de parvenir à réduire de moitié le nombre de pauvres vivant dans l'extrême pauvreté d'ici 2015. Un document de discussion d'un groupe majeur d'organisations non gouvernementales axé sur l'eau, l'assainissement et les établissements humains (www.un-ngls.org/orf/cso/NGOWater.doc), a souligné qu'il est un fait avéré que les femmes sont des maillons cruciaux de la chaîne de la durabilité. En outre, il a été démontré à plusieurs reprises que toute activité au niveau local n'impliquant pas les femmes et ne contribuant pas à leur autonomisation est vouée à l'échec avant même de commencer. Aucune autre

question en matière de développement durable ne concerne plus les femmes que l'eau et l'assainissement.

Il convient d'associer les femmes aux projets d'assainissement de l'eau en tant que partenaires, dès le départ. Ces projets doivent être adaptés aux situations locales et prévoir l'installation d'un système complet de gestion de l'eau et d'assainissement. Il est essentiel d'impliquer les bénéficiaires à tous les niveaux, dès la construction. Des outils indiquant comment utiliser, gérer, réparer et préserver la sécurité du système doivent être mis à disposition. L'éducation, et plus particulièrement l'éducation à l'hygiène ainsi qu'une modification des comportements, seront primordiaux pour garantir l'efficacité et le succès du système. De tels systèmes permettront de satisfaire les besoins de la communauté et des familles.

Les fonds nécessaires aux projets visant à mettre en place des systèmes de gestion/d'assainissement/d'approvisionnement en eau pourraient être réunis en recourant à n'importe laquelle des sources de financement en faveur du développement. Toutefois, à ce stade, nous recommandons que les gouvernements envisagent de créer de nouvelles sources de financement destinées à alimenter les recettes utiles au développement international, à l'instar d'une taxe sur les mouvements de capitaux à court terme.
